

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

Stéphane BLANCHET, Maire et Vice-Président du Conseil Départemental, et le Conseil Municipal vous prient d'honorer de votre présence la cérémonie commémorative marquant l'abolition de l'esclavage.

Rendez-vous mardi 10 mai 2022 à 18h : Rassemblement devant la Stèle Victor-Schoelcher, rue Gabriel-Péri.

La Municipalité se réserve le droit de restreindre le nombre de personnes en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Publié le 03 mai 2022